

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 13 (1892)
Heft: 11

Artikel: Expédition Van Kerckhoven : d'après le Times et les journaux belges
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

moins avant la déclaration de blocus, des Allemands y ont trafiqué d'armes et de munitions avec les Dahoméens. Ils ajoutent que des Anglais en ont fait autant et que des maisons françaises elles-mêmes pratiquaient le même genre de commerce sur la côte.

La *Kölnische Zeitung* mentionnait même les deux maisons Mante frères et Fabre comme ayant pris à ce commerce une part plus considérable que la maison allemande Gœdelt. Les maisons françaises incriminées n'ont pas tardé à répondre à cette accusation. « Nous affirmons, » a écrit au *Temps* M. Cyprien Fabre, « que nous n'avons jamais, à aucune époque, vendu un seul fusil perfectionné, ni un canon, ni une seule cartouche au Dahomey, ni sur aucun autre point de la côte d'Afrique. Les vendeurs de fusils, canons et munitions perfectionnés sont les Allemands de Whydah, principalement la maison Wolbert et Brohm. C'est un Allemand du nom de Richter qui a appris aux Dahoméens à en user et qui a enseigné aux troupes de Behanzin la tactique militaire. »

Il importe que toutes les puissances européennes exécutent avec soin les dispositions de l'Acte de Bruxelles relatives aux armes et aux munitions. C'est l'introduction des armes, dit la *Politique coloniale*, qui facilite la traite et qui entrave les succès de la colonisation européenne. Les intérêts de quelques marchands doivent peser bien peu dans la balance en comparaison de ceux de l'humanité et de la civilisation! Toutes les puissances sont solidaires à cet égard; les ennemis de l'une pourraient bien devenir le lendemain les ennemis d'une autre, et les échecs qu'éprouve l'une d'elles peuvent avoir au loin un retentissement fâcheux pour ceux-là même qui auraient l'imprudent égoïsme de s'en réjouir. Il n'est pas de mesure dont la stricte observation s'impose davantage que celle des articles 8 et 9 de l'Acte général de Bruxelles; il n'en est pas qui ait été plus souvent violée depuis quelques mois.

EXPÉDITION VAN KERCKHOVEN

D'APRÈS LE *Times* ET LES JOURNAUX BELGES

Nous disions dans notre dernier numéro (p. 302) que nous reviendrions sur cette expédition, à l'occasion de laquelle le *Times* et les journaux belges mentionnaient des négociations entre l'État du Congo et le gouvernement du marquis de Salisbury, qui, jusqu'ici, n'avaient pas été communiquées au public. Dès le 11 septembre le *Times* prêtant, tout-à-fait gratuitement, à Savorgnan de Brazza et à la France, l'intention d'occuper

Wadelaï et la région du Haut-Nil avant l'Angleterre, donnait à entendre que, pour déjouer ce projet, la Grande-Bretagne pourrait bien charger, moyennant compensation, l'État du Congo de faire occuper provisoirement pour elle les territoires en question par l'expédition Van Kerckhoven qui marchait dans cette direction.

Sur ces entrefaites, le *Mouvement géographique* annonça l'arrivée de M. Van Kerckhoven à Wadelaï, ajoutant qu'il avait récolté pour l'État du Congo d'immenses quantité d'ivoire, ce qui faisait supposer qu'un des buts de cette incursion hors des frontières de l'État libre était de recueillir l'ivoire abandonné par Émin pacha à Wadelaï, il y a trois ans. Rapprochée de l'article du *Times*, cette nouvelle pouvait signifier aussi que l'expédition Van Kerckhoven allait occuper le Haut-Nil pour l'Angleterre en vertu d'une entente destinée à déjouer des visées françaises.

La nouvelle de l'arrivée de l'expédition congolaise à Wadelaï avait à peine paru, que l'administration du Congo déclara n'en « avoir reçu aucune confirmation, » ajoutant qu'aux dernières nouvelles l'expédition était seulement arrivée chez les Mombouttous.

Ainsi s'engagea une polémique encore pendante à laquelle se rattachent les documents suivants. Il s'agit d'abord d'un télégramme de Bruxelles adressé au *Times* et d'un nouvel article très ambigu que publia le même journal, sans tenir le moindre compte de la rectification de l'État du Congo. Le télégramme de Bruxelles était ainsi conçu :

Bruxelles, 18 septembre.

« Je vous ai déjà informé que M. Van Kerckhoven est arrivé à Wadelaï avec des forces suffisantes pour lui permettre d'occuper une forte position sur la rive gauche du Nil. Quant à savoir s'il est en droit de le faire et à qui appartient réellement cet ancien domaine de l'Égypte, ce sont là deux questions à examiner. Une convention conclue entre l'Allemagne et l'Angleterre a assigné ce territoire à l'Angleterre; mais si celle-ci abandonne l'Ou-Ganda, le territoire de Wadelaï et toute la région qui relie le Haut-Nil, la région des lacs tombera forcément aux mains du premier occupant. Depuis longtemps, le roi des Belges a nourri le dessein d'étendre son domaine du Congo jusqu'au 29° de longitude Est de Greenwich et au 5° de latitude Nord, afin d'obtenir comme frontière le thalweg de l'Albert-Nyanza et du Nil jusqu'à Lado. Ses possessions auraient ainsi deux débouchés commerciaux — l'un par le Congo, l'autre par le Nil. Des propositions tendant à un arrangement de ce genre ont été faites depuis longtemps au Foreign Office, mais jusqu'à présent sans résultat. Les événements qui

viennent de s'accomplir dans l'Ou-Ganda, et par dessus tout les visées de la France et son désir de s'emparer du Soudan par la route de l'Oubangi et de ses affluents, obligeront l'Angleterre à se prononcer. C'est particulièrement à ce point de vue que l'occupation de Wadelaï par un agent du Congo belge constitue un événement de haute importance. »

L'article dont le *Times* accompagnait cette dépêche était non moins curieux. L'organe de la Cité commençait par émettre l'avis que la grande entreprise de l'État du Congo ne paraissait pas tenir les promesses de ses commencements, « si l'on en juge, » disait le journal, « par des renseignements authentiques qui ne sont pas encore mûrs pour la publicité. » Puis, comme si la nouvelle de l'arrivée de M. Van Kerckhoven à Waledaï ne faisait pas plus de doute pour lui que pour son correspondant bruxellois, le *Times* déclarait que ladite nouvelle appelait l'attention immédiate du cabinet britannique. Ici nous citons textuellement :

« On dit que les forces de M. Van Kerckhoven s'élèvent à 1,000 hommes. Nous apprenons de bonne source que le chiffre de 5,000 serait beaucoup plus près de la vérité ; que l'expédition est bien armée et qu'elle traîne à sa suite vingt bateaux appropriés à la navigation fluviale. Cette expédition est en route depuis dix-huit mois environ. Elle a pris la voie du Haut-Ouelli et a sans doute fait œuvre importante au point de vue de l'exploration. Elle a établi des stations au delà des limites territoriales communément assignées à l'État libre, dans le Nord. Elle a recueilli de vastes provisions d'ivoire — on ne nous dit pas par quels moyens.

« Nous avons plus d'une fois appelé l'attention sur la présence de ces formidables forces dans la région située entre l'Ouelli et le lac Albert. C'est la région qui, en tant qu'elle se prolonge au Nord du 4° de latitude, est en litige entre l'État du Congo et la France. On nous dit que M. de Brazza marche vers l'Est vers ce même territoire, afin d'y établir ce qu'il envisage comme les droits de la France. D'autre part, l'État libre soutient que la France n'a pas le droit d'empêtrer au-delà du 17° Est de Greenwich, ou tout au moins au delà du cours septentrional et méridional de l'Oubangi. Mais nous pouvons laisser la France et l'État libre régler entre eux ce litige.

« Ce qui nous intéresse, nous, dans la nouvelle de la marche de M. Van Kerckhoven, c'est qu'il est maintenant installé sur un territoire appartenant clairement à la sphère d'influence britannique. Aux termes de l'accord anglo-allemand de 1890, cette sphère comprend tout le Haut Nil et, comme on le sait, le capitaine Lugard a récemment fait tout son possible pour l'occuper effectivement.

« Pour des raisons bien connues, l'officier anglais a été contraint, toutefois, de suspendre ses opérations, bien que ses lieutenants occupent les postes qu'il a établis. Il est presque impossible de croire qu'une puissance amie, telle que la France ou la Belgique, abuserait de cette situation pour s'introduire dans une sphère d'action qui a été virtuellement reconnue à l'Angleterre. Il est vrai que ni la France, ni la Belgique, n'a été partie contractante dans l'accord anglo-allemand; mais ignorer pareil accord serait une politique dangereuse, et si toutes les puissances ayant des intérêts en Afrique suivaient pareille politique, l'anarchie en serait le résultat, l'Acte de Berlin deviendrait lettre morte. Nous sommes donc obligés de croire soit que M. Van Kerckhoven s'est installé dans la sphère d'influence anglaise sans l'autorisation du souverain de l'État libre, soit qu'il l'a fait avec le consentement de son souverain, comme acte d'amitié envers le gouvernement britannique.

« Malheureusement, la situation se complique d'un accord conclu, il y a deux ans, entre le souverain du Congo et la Compagnie anglaise de l'Est africain (représentée par son président), accord en vertu duquel celle-ci se déclarait prête à céder ses droits sur le Haut-Nil à l'État du Congo. Pareil accord est nul et non avenu, sans le consentement du gouvernement anglais.

« En fait, une active correspondance se poursuit depuis plusieurs mois entre notre Foreign Office et le souverain de l'État libre, relativement aux desseins de M. Van Kerckhoven. Lord Salisbury a intimé catégoriquement et clairement qu'il ne consentirait à la cession d'aucun territoire reconnu par le traité anglo-allemand, comme appartenant à la sphère d'action anglaise. Nous avons lieu de croire que le souverain de l'État libre a déclaré que l'annexion n'était pas le but de l'expédition; qu'il agissait en ami de l'Angleterre, dont il prisait l'amitié au-dessus de tout; que son seul objectif était de prendre possession du territoire situé à l'Ouest de l'Albert-Nyanza et du Haut-Nil, afin de pouvoir faire office de bouclier ou de tampon contre les desseins de la France. Que la France ait des desseins contre la sphère d'action reconnue à l'Angleterre — la chose est à peine croyable. Si l'expédition Van Kerckhoven a pris position dans cette sphère avec l'assentiment du Foreign Office, et dans l'intérêt de l'Angleterre, le Foreign Office saura ce qu'il a à faire. Si le mouvement a été spontané et non concerté avec nous et si on voulait, comme la chose est possible, en faire un prétexte pour demander une forte compensation pécuniaire, nous pouvons être assurés que Lord Rosebery adordera la question dans le même esprit qu'y eût apporté Lord Salisbury.

« Il convient d'insister sur un point : le Haut-Nil et l'Albert-Nyanza ne peuvent être incorporés dans l'État du Congo, et toute tentative de la part de cet État dans ce sens serait accueillie dans notre pays comme un acte d'hostilité. Alors qu'il y a un si grand parti à tirer légitimement de l'énorme territoire de l'État libre, et alors qu'une vaste rébellion contre l'autorité européenne paraît imminente, il semble fâcheux que les ressources disponibles soient employées à troubler la sphère d'autres puissances ; mais peut-être ce mouvement peut-il s'expliquer et s'excuser par l'attitude aggressive de la France. Il se peut, il est même probable que l'État du Congo désire simplement empêcher la France d'intercaler un morceau de territoire français entre le Congo et la sphère d'influence anglaise sur le Nil. »

Après la lecture de cet article du *Times*, la Direction de l'*Indépendance belge* alla interroger un des principaux fonctionnaires de l'État du Congo et lui demanda si les instructions données à l'expédition Van Kerckhoven l'autorisaient à aller occuper Wadelaï. Le fonctionnaire susmentionné déclara catégoriquement que non. Il ajouta que, dans ses dernières lettres, M. Van Kerckhoven ne manifestait nullement l'intention de tenter pareille expédition. Ainsi que l'État l'avait annoncé dans son communiqué, la dernière dépêche de M. Van Kerckhoven, reçue quelques jours auparavant, avait apporté la nouvelle de la création d'un poste dans le pays des Mombouttos. En résumé, le fonctionnaire de l'État libre pensait que la nouvelle de l'arrivée de M. Van Kerckhoven à Wadelaï était une conjecture qui n'avait aucun fondement positif. En outre, ajoutait-il, les forces dont dispose l'expédition Van Kerckhoven ne sont pas aussi importantes que le prétend le *Times*. Elle ne se composeraient que de 600 hommes. On oublie trop facilement à Londres que la force armée de l'État ne comprend pas plus de 3000 hommes.

Sur les négociations entre l'État et l'Angleterre auxquelles le *Times* avait fait allusion, le fonctionnaire interrogé préféra ne pas se prononcer.

Interrogé à son tour par la Rédaction de l'*Indépendance belge*, M. Wauters, directeur du *Mouvement géographique*, éditeur responsable de la nouvelle de l'arrivée de M. Van Kerckhoven à Wadelaï, répondit à la question : Êtes vous certain du bien fondé de votre nouvelle ?

— Je la maintiens, elle provient d'une source compétente et sûre, — d'une personne connue qui est à même d'être bien renseignée. La nouvelle me vient du territoire du Congo.

Le communiqué par lequel l'État libre avait répondu à sa nouvelle fut alors rappelé à M. Wauters.

— Ce communiqué, dit-il, n'infirme pas mon information. Étant donné que M. Van Kerckhoven venait de l'Itimbiri, il a dû passer par le pays des Mombouttous pour se rendre à Wadelaï. Les limites orientales de ce pays se trouvent à 150 ou 200 kilomètres à peine de la capitale de l'ancienne province d'Émin pacha. Il se peut, comme le communiqué de l'État le déclare, que M. Van Kerckhoven ait établi un poste chez les Mombouttous. Cela fait, il aura continué sa route vers l'Est.

Celui de mes correspondants qui m'a annoncé l'arrivée de l'expédition à Wadelaï, m'a appris aussi que Van Kerckhoven disposait de 1000 fusils. Je souligne *1000 fusils*, ce qui peut ne pas représenter l'effectif total de l'expédition, en hommes. Au surplus, Van Kerckhoven a pu, dans ses différentes étapes, détacher une partie de ses forces pour assurer ses communications.

— Et d'après vous, quel serait le mobile de la marche de l'expédition sur Wadelaï?

— Pour moi, c'est un mobile avant tout commercial. Cet intérêt est suffisamment grand pour tout expliquer. De l'avis de tous les voyageurs, le pays parcouru par Van Kerckhoven est extraordinairement riche en ivoire. Junker, l'explorateur russe, le dernier Européen qui ait visité ces contrées, m'a déclaré à moi-même qu'il n'avait vu nulle part en Afrique des stocks d'ivoire aussi considérables que sur les bords de l'Ouellé. Les Arabes connaissent également la richesse de ce pays et le parcourent, opérant pour le compte de Rachid, de Sefou et de Mounié Moarra. C'est cette concurrence de Van Kerckhoven aux trafiquants arabes du Loualaba qui a été la cause principale du récent soulèvement.

Au point de vue politique, M. Wauters ne se prononça pas plus que le premier interlocuteur. Il préférait ne se livrer à cet égard à aucune conjecture ou appréciation.

Toute cette affaire restait enveloppée d'une incertitude et d'un mystère dont la Rédaction de l'*Indépendance belge* devait chercher à fournir l'explication.

En France on ne considérait pas l'occupation de Wadelaï par l'expédition Van Kerckhoven comme invraisemblable; l'on pensait généralement que s'il était vrai que M. Van Kerckhoven eût poussé jusqu'à l'ancienne province d'Émin pacha, il ne l'avait point fait *proprio motu*, sans autorisation de son gouvernement.

Toutefois l'idée d'une conquête de Wadelaï par M. Van Kerckhoven, pour le compte de l'État du Congo, ne rencontrait guère créance. D'autant qu'un agrandissement territorial de l'État indépendant du Congo au

delà des limites que lui a assignées l'Acte général de la conférence de Berlin pourrait entraîner des conséquences diplomatiques par le fait même qu'il serait en contradiction avec les décisions du concert européen. S'il s'agissait uniquement d'un service rendu par l'État libre à l'Angleterre, sans arrière-pensée de compensation territoriale, ce serait, sans doute, uniquement affaire entre l'État et ses obligés anglais; une extension des frontières de l'État libre pourrait au contraire ne pas laisser les tierces puissances indifférentes.

Ce qui est certain, d'après les renseignements recueillis par l'*Indépendance belge*, c'est que le *Times* avait dit vrai en parlant d'un échange actif de correspondance plus ou moins officieuse entre l'État du Congo et le Foreign Office. Il n'y avait pas de doute à cet égard, un échange de vues plus ou moins officieux avait eu lieu.

Il ne pouvait porter, dans tous les cas, sur l'éventualité d'une entreprise de M. de Brazza du côté de Wadelaï, entreprise invoquée par le *Times*, comme argument en faveur d'une occupation aussi prompte que possible de l'Afrique équatoriale, soit par personne interposée (expédition Van Kerckhoven), soit par l'Angleterre directement. En France, on qualifiait d'absurdes les visées prêtées sur cette partie du Soudan à M. de Brazza, actuellement sur la Sangha, affluent du Congo, à 900 ou 1000 kilomètres de la région en question; étant donnés ses instructions et son programme, le commissaire du Congo français est à cent lieues de penser seulement à semblable aventure.

Le *Times* lui-même déclarait « à peine croyables » les visées de la France sur Wadelaï, visées qu'il agitait, cependant, aux yeux des Anglais comme un argument en faveur de l'occupation immédiate de Wadelaï. Apparemment, le *Times* n'avait pas la naïveté de croire à l'éventualité dont il faisait un épouvantail.

On peut supposer qu'il prêtait des projets à la France sur Wadelaï par une simple habileté de tactique. Personne n'a oublié la pression exercée, il y a quelque temps, par ce grand journal et ses amis de l'Imperial British East African Company pour arracher au Parlement des subsides en faveur de l'étude du tracé du chemin de fer destiné à relier les possessions côtières de l'Angleterre dans l'Afrique orientale au lac Victoria. Société anti-esclavagiste et missions évangéliques anglaises seraient profondément navrées d'avoir à abandonner l'Ou-Ganda et de ne pouvoir étendre leur activité jusqu'à la limite de la sphère d'action reconnue à l'Angleterre, soit la frontière orientale de l'État du Congo. On sait l'activité qu'elles déploient pour réagir contre le projet de la susdite Compa-

gnie d'abandonner ce pays et de se rabattre sur la côte. Peut-être, de concert avec la Compagnie elle-même, agitent-elles le spectre d'une concurrence française, voire belge, à Wadelaï, pour forcer la main au cabinet Gladstone et au nouveau Parlement britannique, en d'autres termes pour en obtenir un appui financier ou militaire que lord Rosebery et la Chambre issue des élections de juillet semblent peu disposés à leur prêter sans de puissantes raisons. Mais, nous l'avons dit, la Direction de l'*Indépendance belge* se devait à elle-même de chercher l'explication du mystère dont restaient entourés les rapports entre le gouvernement de l'État du Congo et celui de la Grande Bretagne. Elle ne tarda pas à recevoir de son correspondant de Londres, la dépêche suivante dont personne ne méconnaîtra l'importance :

« Des renseignements puisés aux sources les plus sûres me permettent de vous faire connaître l'exacte vérité sur ce qui s'est passé entre l'État du Congo et l'Angleterre au sujet d'une occupation éventuelle de Wadelaï.

« Il y a deux ans, comme le *Times* l'a annoncé, la Compagnie anglaise de l'Est africain passait avec l'État du Congo un contrat cédant à celui-ci toute la partie de sa sphère d'action s'étendant sur la rive gauche du Nil, — au besoin jusqu'à Lado.

« L'État du Congo étant, toutefois, désireux de ne contrarier en rien les projets du gouvernement britannique, subordonna la mise à exécution de ce contrat à l'approbation du gouvernement de Londres.

« Il soumit donc le traité à lord Salisbury. Celui-ci, après l'avoir examiné de très près, adressa à l'État du Congo une lettre déclarant que cet arrangement ne lui paraissait présenter aucun inconvénient.

« C'est sur ces entrefaites que l'expédition Van Kerckhoven prit la route de l'Ouellé, avec mission de chasser les razzieurs d'esclaves et d'ivoire et les madhistes soudanais opérant dans le nord-est de l'État du Congo et jusqu'à la région des lacs équatoriaux.

« Les instructions du commandant Van Kerckhoven ne lui prescrivaient pas de pousser jusqu'à Wadelaï et Lado. Mais elles ne le lui interdisaient pas davantage : 1^o parce que le traité conclu avec la Compagnie anglaise de l'Est africain, avec l'approbation de lord Salisbury, autorisait pareille marche en avant ; 2^o parce que l'État du Congo ne pouvait tracer une limite arbitraire à l'action d'une expédition qui, pour débarrasser la région de l'Ouellé des razzieurs d'esclaves et d'ivoire, pouvait avoir à les poursuivre et à les refouler bien au delà des limites géographiques de l'État du Congo ; 3^o parce que, en attendant l'occupation effective de l'Equatoria par l'Angleterre, une occupation provisoire de ce territoire,

par les forces d'une tierce puissance, agissant dans l'intérêt général de la civilisation, ne semblait pouvoir soulever aucune objection.

« Donc, l'expédition Van Kerckhoven poursuit sa marche sur l'Ouellé, libre, d'après ses instructions, de pousser ou de ne pas pousser jusqu'à la région des lacs. Et elle devait être loin, très loin déjà, lorsque, il y a quelques mois, peu avant les élections anglaises où lord Salisbury succomba, un brusque revirement se produisit dans l'attitude du chef du Foreign Office.

« Lord Salisbury fit savoir à l'État du Congo que la lettre par laquelle il avait approuvé le contrat conclu par l'État indépendant avec la Compagnie anglaise de l'Est africain n'avait été que l'expression de son sentiment personnel!!

« Elle n'avait pas, disait-il, l'approbation de ses collègues du cabinet et dès lors l'État du Congo devait la considérer comme nulle et non avenue. Il y eut alors entre l'État indépendant et le Foreign Office un échange de correspondance assez vif, presque aigre, — ce qui se comprend sans peine, vu l'étrangeté du procédé du chef du ministère anglais — la conclusion en fut que le cabinet Salisbury s'opposait à l'occupation de Wadelaï ou d'une partie quelconque de la sphère d'action anglaise.

« Cet historique, dont je vous garantis l'absolue authenticité, permettra d'apprécier exactement l'état actuel de la question.

« L'expédition Van Kerckhoven avance probablement dans la direction de Wadelaï, sans que l'État du Congo, qui ne pouvait prévoir le revirement tardif de lord Salisbury, ait pu lui faire parvenir, à l'immense distance où il opère, des instructions le rappelant en deçà des limites géographiques de l'État libre. Il se peut donc que nous recevions d'un jour à l'autre confirmation officielle de l'arrivée de l'expédition à Wadelaï, malgré la défense venue après coup, faite par l'Angleterre à l'État indépendant, d'empiéter sur ce territoire. Il convient, toutefois, de rappeler que cette défense fut formulée par le cabinet Salisbury qui a fait place au cabinet Gladstone. Toute la question est de savoir si celui-ci envisagera la situation au même point de vue que son prédécesseur. »

Après la publication de la rectification fournie par l'État du Congo, le *Times* publia un nouvel article dont voici la substance :

Le gouvernement du Congo a raison de nier qu'il ait donné l'ordre à l'expédition Van Kerckhoven d'aller à Wadelaï. Il lui a donné ordre de pousser bien plus loin que Wadelaï, d'aller jusqu'à Lado, c'est-à-dire dans une localité situé à 300 milles au delà de Wadelaï et qui fait encore bien plus manifestement partie que Wadelaï de la sphère d'influence anglaise. Peu importe d'ailleurs que l'expédition Van Kerckhoven ait

déjà franchi les limites de la sphère britannique. Le souverain de l'État libre avoue franchement qu'il est extrêmement désireux d'établir des stations sur le Haut-Nil, bien qu'il ait été instamment invité par le gouvernement anglais à n'en rien faire. Sa Majesté assure qu'elle désire occuper cette région dans l'intérêt de l'Angleterre pour empêcher toute autre puissance d'y devancer les Anglais. Personne ne doute des bonnes intentions de Sa Majesté, bien que les agissements de ses agents au Congo aient créé, au point de vue commercial, de grands et légitimes mécontentements en Belgique, mais nous ne pouvons oublier que dans certaines éventualités la France devient l'héritière de l'État libre, et que si celui-ci s'établissait sur le Haut-Nil, il pourrait s'en suivre, pour cette raison, des complications que l'Angleterre doit éviter à tout prix.

Et le *Times* concluait que l'État britannique devait se substituer à la Compagnie anglaise de l'Est africain et occuper tout le territoire reconnu comme sphère d'action britannique jusqu'au Nil supérieur.

A la dernière heure, nous apprenons que le *Times*, dans un nouvel article sur la politique coloniale, attribue maintenant à la France le désir de contracter alliance avec l'État du Congo, afin de s'assurer le concours de l'expédition Van Kerckhoven pour établir l'influence française sur le Bahr-el-Ghazal, le bras occidental du Haut-Nil, que l'organe de la Cité déclare appartenir à la sphère d'influence britannique. Il exprime toutefois la conviction que l'État du Congo, très soucieux de ses bonnes relations avec l'Angleterre n'accèdera pas à ce désir. Il va sans dire que nous laissons au *Times* toute la responsabilité de cette hypothèse qui nous paraît absolument fantaisiste.

BIBLIOGRAPHIE¹

R. N. Cust. L. L. D. THE ETHICS OF AFRICAN GEOGRAPHICAL EXPLORATION. London, 1892, in-8°, 17 p. Ceux de nos lecteurs qui estiment, avec nous, que la première condition à remplir par ceux qui prétendent travailler à la civilisation de l'Afrique, c'est de ne pas faire aux indigènes ce qu'eux-mêmes, voyageurs, commerçants, philanthropes, missionnaires, ne voudraient pas qu'il leur fût fait, seront reconnaissants envers l'auteur de l'hommage qu'il veut bien leur faire de sa brochure par notre entremise.

¹ On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'*Afrique explorée et civilisée*.